



BEL-AIR NORD

ASSEMBLEE GENERALE

22 Septembre 2022

Conseillers BAN présents		Conseillers BAN excusés		Membres associés présents	
Brûlé	Muriel	Allali	Béatrice E	Bonniau	Eric
Dubresson	Alain	Bargibant	Patrice NE	Desquines	Dominique
Egon	Martine	Fattore	Vanessa NE	Grenié	Mathilde
Favier	Marie-Noëlle	Favrel	Adeline NE	Guillin	Catherine
Graciani	Jeannette	Franquet	Clo - Démission	Jeannin	Marie Pierre
Labat	Bruno	Herbin	Maurice NE	Leroy	Christian
Lekraye	Andrée	Lallouche	KarimNE	Massin	Mireille
Nguyen	Chantal	Luzinier	Yves NE		
Nguyen	Jean-Luc	Olivier	Emerson NE		
Paris	Amélie	Picciani	Massimiliano E		
Graciani	Jeannette	Poulain	Timothé NE		
Tanière	Jean-Luc	Prevotat	Arnaud E		
Stochement	Fabienne	Paumelle	Gérard E		
		Valton	Estelle NE		
		Capelle	Géraldine E		
		Rota	Jean-Pierre E		
		Princiaux	Anne-Marie E		

L'assemblée générale débute à 19H

1. Commission animation – Andrée LEKRAYE

Andrée LEKRAYE a pris la parole sur l'organisation du repas de quartier programmé à la cabane à proximité du CISP le dimanche 25 septembre 2022. 5 bénévoles seront nécessaires pour l'installation des barnums à partir de 10h30

Les activités sélectionnées jeu de mölky, Tatouage, Jeux de sociétés.

Un groupe de jazz sera également présent pour l'animation musicale.

Andrée propose l'achat d'une cafetière à l'usage du Conseil de quartier pour les différentes manifestations, elle a vu avec le trésorier pour le financement l'estimation d'une enveloppe de 200 € a été arrêtée et acceptée par les conseillers présents.

Rappel de l'organisation du Repas au CISP programmé en janvier 2023 Andrée commence à se renseigner sur les coûts

2. Restitution de la marche exploratoire de mardi dernier et de la rencontre en mairie du 12ième arrondissement – Muriel Brûlé

Marche exploratoire du 20/09/2022 avec :

Association CAUE en charge du dossier
Eléonore SLAMA, maire du quartier Bel Air Nord
Divers habitants du 12ème et représentants conseil de quartier de différents secteurs du 12ème

Point de départ : boulangerie angle Marsoulan / Saint Mandé

La marche servait à nous expliquer le but de ce nouveau PLU. En fait cela consiste à nous demander de regarder et de donner nos avis sur des endroits à conserver (immeubles, jardins, commerces etc....), soit dans leur état, soit en notant de ne pas faire de surélévation, garder des jardins intérieurs, ne pas couper d'arbres.

Nous avons donc parcouru les rues suivantes :
Rendez vous, rue de la Voûte, Montera, Niger, Marguettes, Lasson, Victor Chevreuil, Sibuet, Sahel, Brd Picpus

Exemple rue de la Voûte : un immeuble qui donne aussi rue Montera face au AUDI
Rue de la Voûte : l'accordéoniste
Impasse Canart : petites maisons et ruelle fleurie
Le 92 et 102 Avenue de St Mandé (magnifique portail avec têtes de lion)
Angle rue du Niger et rue des Marguettes : petite maison avec jardin
Rue Victor Chevreuil : petites maisons colorées avec superbes réverbères

A vous donc de penser à d'autres endroits à préserver. CAUE nous a remis un plan plus explicite avec les indications :

D'espace vert protégé et d'arbre, réserve pour du logement, espace de logistique urbaine, réserve pour équipement, protection commerce et artisanat, nouvelles propositions de prescription localisée.

Si cela vous motive donc de ne pas trop voir le 12ème et notre secteur Bel air Nord changer, faites votre tour, prenez note et ajoutez sur le site :

idée.paris.fr/project/revision-du-plan-local-durbanisme-reglement/présentation/introduction

Restitution rencontre Mairie du 12ième

77000 parcelles à Paris
Respect patrimonial, avis des habitants très important (E.Grégoire)
30% de logements sociaux en 2030
Surélévation de bâtiment ou c'est possible (déjà fait)
Présent : Président des marchés de Paris.... Garde des marchés couverts ne sont pas protégés au titre du PLU
Parkings aux portes de Paris : ne marchent pas (E.Grégoire)

Protection des linéaires commerciaux
Pourquoi certains immeubles ne sont pas alignés

Pour les places handicapé-es : au dessus des quotas. A savoir si on possède une carte handicapé, on peut se garer sur les places de livraison

Les aménagements des rues sont faits en accord avec la Préfecture de Paris et les pompiers (dixit accéder hopital St Antoine)

3. Restitution réunion GPO 21/09/2022 (GROUPE DE PARTENARIAT OPÉRATIONNEL NORD)
- Fabienne Stochement

Synthèse des échanges

En présence d'Eléonore SLAMA Maire de quartier Secteur Bel Air Nord.

Nous avons signalé les points suivants : tirs de mortiers, prostitutions CARNOT, extension significative du Campement à l'angle de l'avenue Courteline et le boulevard Carnot , vols de colliers à l'arraché.

Point propreté secteur Lamoricière Carnot le terrain jouxtant l'école a bien été nettoyé suite aux remarques du CQ et des riverains.

Concernant le secteur Carnot, compte tenu de la présence de prostitution nocturne le renfort de vigilance sur la propreté du secteur a été réalisé à la demande du CQ, des riverains et de l'école maternelle.

Faits nouveaux les prostituées ont fait l'objet de menaces et d'agressions avec tirs de mortiers, paint-ball nécessitant l'intervention des forces de l'ordre.

Les opérations de relevés d'actes sexuels continuent seul moyen pour lutter contre la prostitution, les services maintiennent le retrait des véhicules en stationnement gênant de plus de 7 jours ne pas hésiter à les signaler.

Depuis la rue aux écoles moins de nuisances en journées constatées.

Opérations « Rodéos » : renforts d'effectifs et des contrôles sur la Porte de Vincennes.

Cours de Vincennes présence de vendeurs à la sauvette avec regroupements et attroupements bruyants.

Opérations en présentiel ont été réalisées avec 60 contrôles

60 Cambriolages sur le secteur BAN BAS ET NP les chiffres sont stables.

Un premier réseau de cigarettes a été démantelé en juin les forces de l'ordre renforcent leurs présences sur le terrain afin d'éviter une réinstallation du réseau.

Caméras de vidéo-surveillance : 3 caméras demandées par la ville sur les secteurs Lamoricière, Vivaldi et Wattignie, la préfecture de police lance également une campagne de dotation en matériel vidéos.

Concernant les tirs de mortiers il y a eu des gardes à vue les personnes mineurs sont identifiées.

Point sur les nuisances professionnelles sonores(ventilations) ou olfactives c'est la ville qui est en charge du dossier aller sur le site et compléter le formulaire type service du BAM.

Sans domicile fixe : secteur avenue de Saint Mandé sous le pont côté pair l'espace a été nettoyé, grilles retirées la personne bénéficie d'un hébergement de nuit encadrée par le SAMU Social dans un premier temps l'objectif étant qu'il ne fréquente plus le site.

Compte tenu des échanges il sera organisé une commission sécurité en octobre.

L'assemblée Générale s'achève à 20h30.